GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
— — bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges dominantes ..... cdd
Coupe de sécurité ..... csc
Relèvage partiel (ortho ou épiait) ..... brp
Relèvage total (ortho) ..... brt
Plantation en vidangeuses ..... pvi
Plantoirs de bouleaux ..... pbo
Ensemencement ..... ens
Exploitée commerciale ..... exc
Récolte dans les lisières boisées (abscisse libres) ..... rlb

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et non antérieures à la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 0 sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — 0 pin blanc et/ou pin gris ..... R (PB)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PR)
— — 0 pin rouge ..... R (PR)
— — 0 pin gris ..... R (PG)
— — 0 mélèze (laricin) ..... R (M)
— — 0 épinette ..... R (E)
— — 0 pruche ..... R (P)
— — 0 sapin (plantation) ..... R (F)

Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse) ..... E (E)
— — 0 thuya (cèdre) ..... E (O)
— — 0 mélèze ..... E (M)
— — 0 pruche ..... E (P)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— — 0 pin rouge ..... E (PR)
— — 0 pin gris ..... E (PG)
— — 0 épinette noire ou épinette blanche ..... E (E)
— — (plantation d'épinette blanche) ..... E (EB)
— — (plantation d'épinette de Norvège) ..... E (EN)
— — (plantation d'épinette noire) ..... E (EN)
— — (plantation d'épinette rouge) ..... E (ER)

Sapinière
— — (sapin baumier et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse) ..... S (S)
— — 0 thuya (cèdre) ..... S (C)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — 0 pin rouge ..... S (PR)
— — 0 pin gris ..... S (PG)
— — 0 pruche ..... S (P)
— — 0 mélèze ..... S (M)
— — (plantation de sapin baumier) ..... S (F)

Pinède à pin blanc
— — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — avec thuya (cèdre) ..... Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (E)
— — — avec mélèze ..... Pb (M)
— — — avec pruche ..... Pb (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pb (S)
— — (plantation) ..... Pb F

Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — avec thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — — avec mélèze ..... Pr (M)
— — — avec pruche ..... Pr (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — (plantation) ..... Pr F

Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — avec thuya (cèdre) ..... Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (E)
— — — avec mélèze ..... Pg (M)
— — — avec pruche ..... Pg (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (S)
— — (plantation) ..... Pg F

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (C)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — 0 mélèze ..... C (M)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — 0 pin rouge ..... C (PR)
— — 0 pin gris ..... C (PG)
— — 0 pruche ..... C (P)
— — 0 sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — (plantation de thuya) ..... THO F

Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (P)
— — 0 thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — 0 mélèze ..... Pr (M)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
— — 0 pin rouge ..... Pr (PR)
— — 0 pin gris ..... Pr (PG)
— — 0 sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — (plantation de pruche) ..... Pru F

Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Me (Me)
— — 0 thuya (cèdre) ..... Me (C)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (E)
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge ..... Me (PB)
— — 0 pin rouge ..... Me (PR)
— — 0 pin gris ..... Me (PG)
— — 0 pruche ..... Me (P)
— — 0 sapin et/ou épinette blanche ..... Me (S)
— — (plantation de mélèze japonais) ..... Mel J
— — (plantation de mélèze laricin) ..... Mel L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu à résineux	F1 Rp	F1 R (F)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 R (PB)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 R (PR)
— — — avec sapin	F1 S	F1 R (F)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB S	BB R (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB S	BB R (E)
— — — avec pin blanc	BB Pb	BB R (PB)
— — — avec pin blanc	BB Pb	BB R (PB)
— — — avec pin rouge	BB Pr	BB R (PR)
— — — avec pin rouge	BB Pr	BB R (PR)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	Ft Pb	Ft R (PB)
— — — avec pin rouge	Ft Pr	Ft R (PR)
Peupleraie avec sapin	Pe S	Pe R (F)
— — — avec pin gris	Pe PG	Pe R (PG)
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe R (PB)
— — — avec pin rouge	Pe PR	Pe R (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe R (E)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Érablière avec pin rouge	Er PR	Er R (PR)
Bouleau à bouleau blanc	BB	BB R (R)
Bouleau à bouleau tolérants	BT	BT R (R)
— — — sur station humide	BTH	BTH R (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	FTH
— — (plantation)	F F
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— — à bouleau jaune	BJ
Peuplerais	Pe
Érablière rouge	Er R
Érablières	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er B
— — à bouleau jaune	Er BJ
— — à peupliers	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Ecu F
— — de bouleau jaune	Pe BJ
— — de peuplier	Pe Pe
— — de peuplier hybride	Pe PH
— — de frêne d'amérique	Pe Fa

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... ct
Coupe partielle en vignier cv
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisse légère cl
Chablis partiel ..... ch
Épidémie légère ..... ep
Brûlé partiel ..... br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Coupe partielle ..... cp
Chablis total ..... ch
Épidémie sévère ..... ep
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGE DE DIÂ.	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (new)	0-30 mm	70-30 (new)	30-70 (new)
30	31-80	30-30	30-80
50	81-80	100-30	30-80
70	81-80	30-30	30-80
90	81-80	30-30	30-80
100	101 et plus	100-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Feuillu à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 cm
Vieilleuse inéquienne: Feuillu à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges certaines de 60 cm; autres peuplements majorité des tiges en plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	10m 1	17m 2	13m 3	7m 4	4m 5	6
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 % et plus	A
Sommet	Sommet arrondi de pente	S

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S-61-C13 ou 50 m
— Résolution
— Classe de pente
— Classe d'âge
— Classe d'origine
— perturbation
— sous groupe de densité
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

C3-68 D1
— Densité
— Classe d'âge
— Classe d'origine
— origine
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - GAGNIER, INGÉNIEUR & ASS. (FOR./FWI)
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1985-87 ; Année de publication : 1986-88 ; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/7/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 5
Unité de gestion 34
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 3
Mode de tenure ou de gestion 109
Bloc d'aménagement 00
Concessionnaire ou autres 22*
Bassin hydrographique 208
Bassin primaire 02
Bassin secondaire 0
Unité de gestion privée 322*
Municipalité 2190*
Division de recensement 11
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1139*
Région écologique 4e*
Municipalité régionale de comté. M.R.C. 510 LE GRANIT

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique; et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-E-14 S.E. S.O.	21-E-15 S.E. S.O.	21-E-16 S.E. S.O.
21-E-11 N.E. S.E. S.O.	21-E-10 N.E. N.O. S.E. S.O.	21-E-9 N.E. N.O. S.E. S.O.
21-E-6 N.E. N.O.	21-E-7 N.E. N.O.	21-E-8 N.E. N.O.

21 E / 10 N. E. 1

U.G. 34 (Forêt publique et forêt privée)

Forêt privée : Les coupes totales ont été mises à jour en utilisant les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes : 6 août 1987 - 7 juin 1991. L'année de la coupe totale, est celle de l'image T. M. utilisée.

Comptabilité for. : 9504-5000-5520-6500-7509

À jour publique : avril 1996
À jour privée : 1992